

# Où va l'argent ?



RÉGION NORD-OUEST DU QUÉBEC (90)  
NORTHWEST QUEBEC AREA (90)

# Une question à 100.00 \$

- Que de discussions au sujet de l'argent amassé lors de la 7<sup>e</sup> tradition!
- Comment distribuer ces argents ?
- Quelles sont les règles de base ?
- Sommes-nous insécures ?

- Nous avons tous un bagage au point de vue financier avec de bons et mauvais souvenirs.
- Comment faire avec toutes ces idées des membres de groupes?

- Y a-t-il des outils ?

- Lignes de conduite des A.A. - Finances.
- Message à un trésorier de groupe A.A.,
- L'autonomie financière: Alliance de l'argent et de la spiritualité
- Le groupe des A.A., Là où tout commence.
- Carte verte autonomie financière

- Commençons par : **Où va l'argent ?**
- L'argent des contributions aux réunions des A.A. appartient aux groupes, pour qu'ils servent l'ensemble des A.A.
- Lorsqu'un membre des A.A. met de l'argent dans la collecte ...

Tiré du dépliant *Message à un trésorier de groupe*

## **Il arrive quoi avec l'argent ?**

- Il contribue au maintien d'un local de réunion et d'un service téléphonique.
- Aux appels à l'aide dans les intergroupes et les bureaux centraux.
- Il contribue également à ce que les détenus reçoivent le Gros Livre, à ce que les Isolés reçoivent de la correspondance.
- À ce que les nouveaux reçoivent de la documentation et des listes de réunions, et à ce que les professionnels qui s'intéressent à l'alcoolisme obtiennent des réponses à leurs questions sur les A.A.

Tiré du dépliant *Message à un trésorier de groupe*

- D'abord, on s'assure que les besoins fondamentaux des groupes sont satisfaits, par exemple en payant le loyer, le café, les publications et toute autre dépense pertinente approuvée par la conscience de groupe.
- Bill W. écrivait en 1957: « Notre mode vie spirituel sera sauvegardé pour les générations à venir si, en tant qu'association, nous savons résister à la tentation d'accepter de l'argent de l'extérieur. »
- Par contre, cette décision entraîne une responsabilité que tous les membres des A.A. devraient comprendre: nous ne pouvons pas lésiner quand le trésorier du groupe passe le chapeau.

Tiré du dépliant *Message à un trésorier de groupe*

# Pourquoi les groupes des A.A. supportent-ils financièrement les services essentiels des A.A.

- Parce que les services profitent à tous les groupes des AA. Notre septième Tradition dit : « Tous les groupes devraient subvenir entièrement à leurs besoins et refuser les contributions de l'extérieur. »
- Les AA veulent que notre Mouvement soit durable et facilement accessible à l'alcoolique qui souffre encore. Les groupes des AA rendent la chose possible en s'occupant des dépenses courantes de leur groupe : loyer, rafraîchissements, documentation AA, et autres.

- Une fois qu'ils ont réglé leurs dépenses courantes et qu'ils se sont assurés d'un endroit où tenir leurs réunions, de nombreux groupes contribuent à supporter financièrement le bureau central (ou l'intergroupe) de leur localité, la région et les comités des services généraux du district, et le Bureau des Services généraux (BSG).

*Tiré de Lignes de conduite sur les Finances*

# Questions ?

# Commentaires ?



# Comment les groupes peuvent-ils participer ?

- Pour contribuer à supporter les services essentiels des AA, la Conférence des Services généraux suggère aux groupes, grâce à une conscience de groupe éclairée, d'adopter un plan de contribution spécifique pour répondre à la situation financière du groupe. Une fois les dépenses courantes payées (loyer, rafraîchissements, documentation des AA, listes des réunions locales) et qu'une « réserve prudente » a été mise de côté pour les dépenses inattendues, le groupe peut décider de continuer à transmettre le message en envoyant de l'argent aux entités de service suivantes :
- Le district local, qui communique directement avec les groupes, qui donne au district la conscience de groupe pour les assemblées régionales, et est le lien entre les délégués régionaux et les RSG.

Tiré de *Lignes de conduites sur les finances*

# Une réserve prudente

- Qu'est-ce qu'une réserve prudente ?
- Le groupe, les districts, les régions et le B.S.G. ont-ils une réserve prudente ?
- Un groupe, un district, une région peuvent-ils avoir trop d'argent ?
- Sur quoi se base-t-on pour fixer le montant à garder ?



- La plupart des groupes essaient de garder une réserve prudente dont ils pourront se servir en cas d'imprévus.
- C'est le groupe lui-même qui détermine l'importance de sa réserve prudente.
- Il n'y a pas de montant prédéterminé pour la réserve, mais la plupart des groupes tentent d'y garder l'équivalent de deux mois de dépenses.
- Il faut cependant se souvenir que cette réserve n'est pas un compte de dépenses de fonctionnement, mais qu'elle vise à couvrir les fluctuations imprévues des revenus et dépenses.

Tiré du dépliant *Message à un trésorier de groupe*

- Le B.S.G. dispose-t-il d'une réserve prudente?
- En 1954, le conseil d'administration des A.A. a mis sur pied un fond de réserve qui devait d'abord assurer les ressources financières requises au maintien des services essentiels du B.S.G. et du Grapevine pendant un an, advenant une diminution importante et imprévue des revenus.

Tiré de la brochure *L'autonomie financière: Alliance de l'argent et de la spiritualité*. Page 9.

- Un groupe peut-il avoir trop d'argent ?
- La version intégrale de la septième Tradition nous fournit la réponse: « Nous trouvons très inquiétant les trésoreries de certains groupes où continuent de s'accumuler des sommes qui dépassent leurs besoins et qui constituent plus qu'une réserve prudente.
- L'expérience nous a démontré que rien n'est plus susceptible de détruire notre héritage spirituel que les querelles inutiles sur des questions de propriété, d'argent ou de pouvoir.

Tiré de la brochure *L'autonomie financière: Alliance de l'argent et de la spiritualité*. Page 9.

- Mon groupe ne possède pas beaucoup d'argent. Vaut-il mieux attendre un peu et fournir une contribution digne de ce nom ?
- En vertu de l'esprit de participation, aucune contribution devant servir à transmettre le message ne saurait être trop petite.
- Bill W. a parlé de notre « obligation collective » de supporter les services des A.A., et si tout le monde attendait avant de pouvoir effectuer une contribution « digne de ce nom », il est plus que probable que les factures dues par les A.A. ne seraient pas payées.

Tiré de la brochure *L'autonomie financière:  
Alliance de l'argent et de la spiritualité*. Page 11

- Notre trésorier vient de se sauver avec l'argent. Que faire ?
- Réponse: Malheureusement, ce genre de choses, même rare, se produit. Même s'il est toujours possible de recourir aux tribunaux, la plupart des groupes ne le font pas. Dans certains cas, la personne qui a volé l'argent réapparaîtra et remboursera l'argent.
- Que cela arrive ou non, certains groupes ont trouvé utile de tenir une réunion de conscience de groupe pour analyser la façon dont sont gérées les finances du groupe. Des questions type pour une telle réunion de conscience de groupe pourraient inclure les suivantes :

- Est-ce que le groupe choisit bien le membre qui sera responsable de la trésorerie ?
- Est-ce qu'on aide le trésorier ou la trésorière à comprendre sa responsabilité, tel qu'il est suggéré dans les brochures : « Le groupe des AA », « L'autonomie financière : Alliance de l'argent et de la spiritualité », et le document de service « Le trésorier de groupe des AA » ?
- Le trésorier doit-il répondre de ses actes en présentant des rapports financiers régulièrement, et ces rapports du trésorier sont-ils disponibles pour analyse aux réunions d'affaires ?
- Le groupe accumule-t-il des fonds excessifs ?

Tiré de *Lignes de conduite sur les Finances*



- Notre groupe veut faire une soirée pour marquer son anniversaire. Pouvons-nous utiliser les fonds de la Septième Tradition pour payer la décoration et la nourriture ?
- Réponse : La plupart des membres comprennent que leurs contributions à la Septième Tradition serviront à payer les dépenses du groupe et le travail de Douzième Étape. Les soirées d'anniversaire du groupe, même si plusieurs membres des AA considèrent qu'elles sont traditionnelles et utiles, ne sont pas généralement vues comme du travail de Douzième Étape. Certains groupes demandent à leurs membres de mettre un peu plus d'argent dans la collecte pour payer les coûts de la célébration.

- D'autres choisissent de faire une deuxième collecte. Chaque groupe doit décider, et le choix, quel qu'il soit, ne semble pas entrer en conflit avec la Septième Tradition de l'autofinancement.

*Tiré de Lignes de conduite sur les Finances*

Questions ?

Commentaires ?

- Est-il de la responsabilité de notre groupe de rembourser les dépenses de nos serviteurs ?
- Réponse : Chaque groupe, district, région ou comité de service est, bien sûr, autonome, et chacun a des besoins et des ressources différents. Bien que cela relève à coup sûr de la conscience de groupe, de nombreux membres des AA semblent d'accord pour dire que personne ne devrait être exclu des services pour des raisons financières.
- Des serviteurs paient de leur poche leurs dépenses, alors que d'autres se font rembourser les leurs.

*Tiré de Lignes de conduite sur les Finances*

- **J'entends toujours parler du Plan anniversaire. Qu'est-ce que c'est ?**
- *La Conférence des Services Généraux de 1955 a approuvé le Plan anniversaire, par lequel des membres du Mouvement envoient un dollar pour chaque année d'abstinence accumulée chez les AA. D'autres utilisent le montant de 3,65 \$, un sou par jour, pour chaque année. Certains donnent plus, mais le montant ne peut pas excéder 5 000 \$ par année. (Décision 2018)*

Tiré de *Lignes de conduite sur les Finances*

# Réflexion :

Si nous continuons d'utiliser les profits sur les publications pour financer en partie les services, devrions-nous imposer une limite ?

Si nous imposons une limite, comment devrions-nous poursuivre le financement des services si les contributions diminuent ?

*Tiré du Rapport de la conférence 2009 (Finances)*

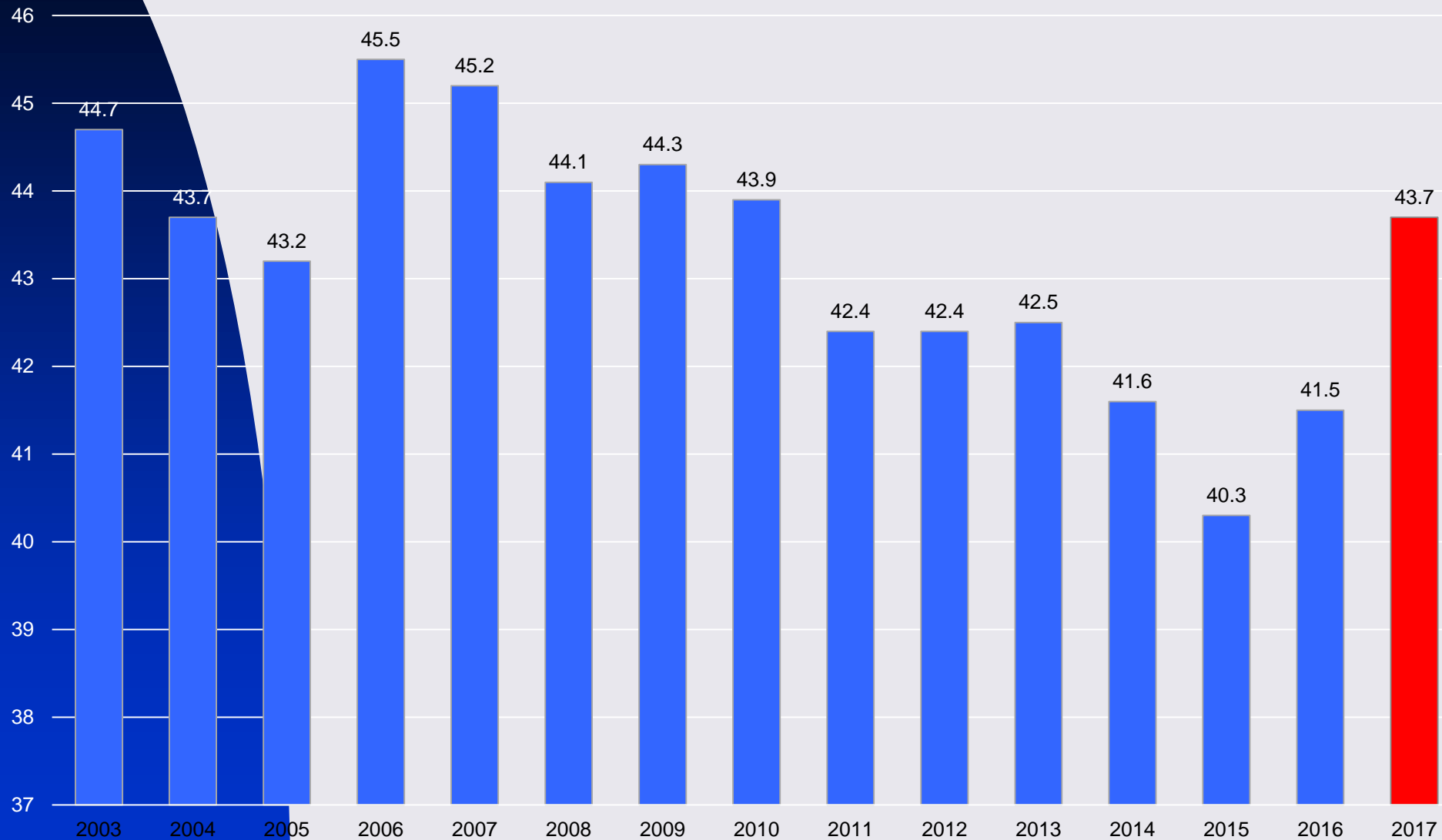
**« Nos groupes, nos régions et le mouvement tout entier ne pourront pas fonctionner s'il manque des services ou si nous n'assumons pas leur coût. »**

Tiré du dépliant *Message à un trésorier de groupe*

# Voici quelques chiffres

- Contributions au 31 décembre 2017
  - Individuelles: 808,799.00 \$
  - Groupes : 6,759,615.00 \$
  - 29219 groupes ont contribué
  - Soit 43.7 % des groupes
- Ce sont des contributions record

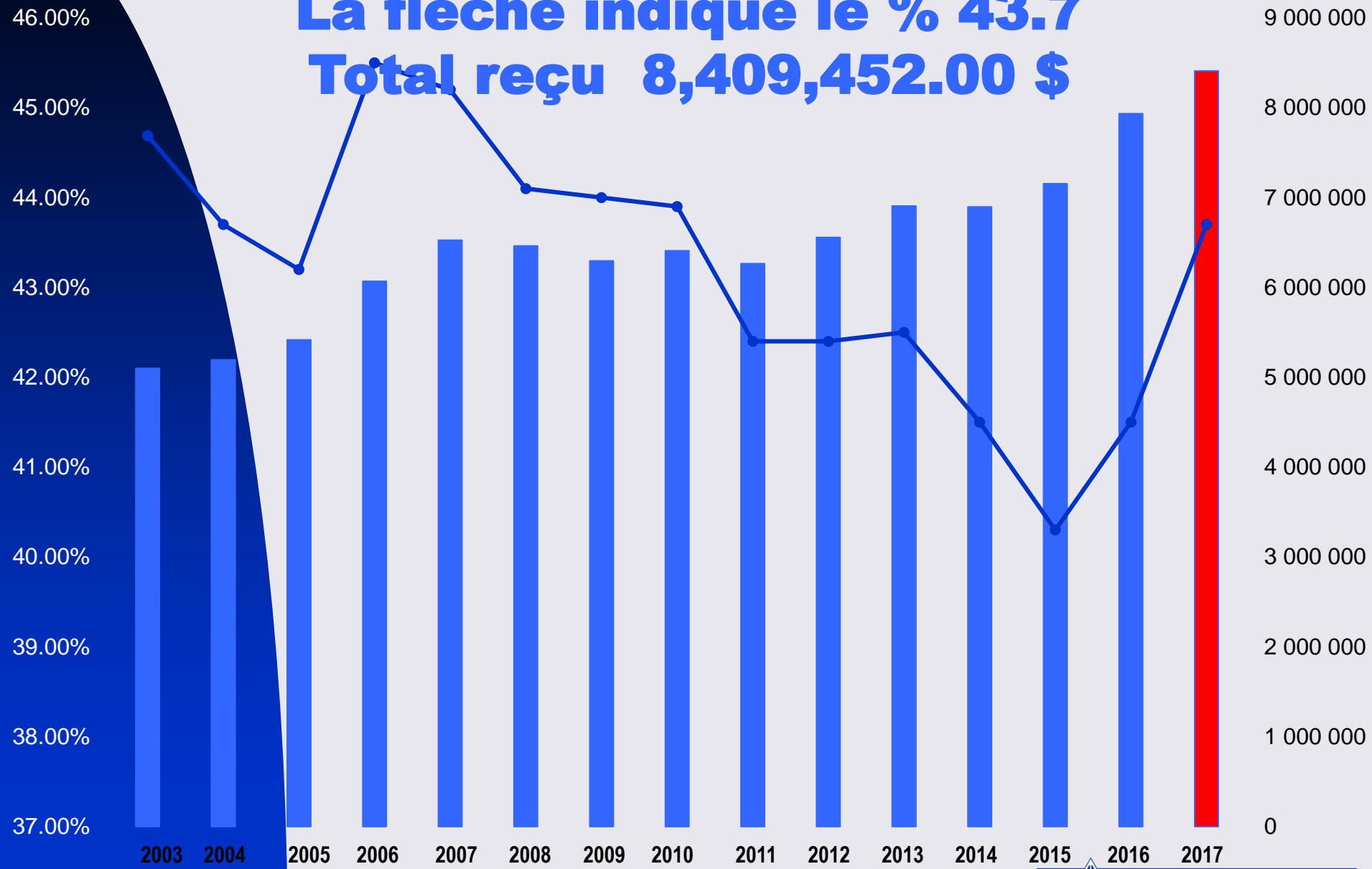
# Pourcentage de groupes qui contribuent- 2003 - 2017



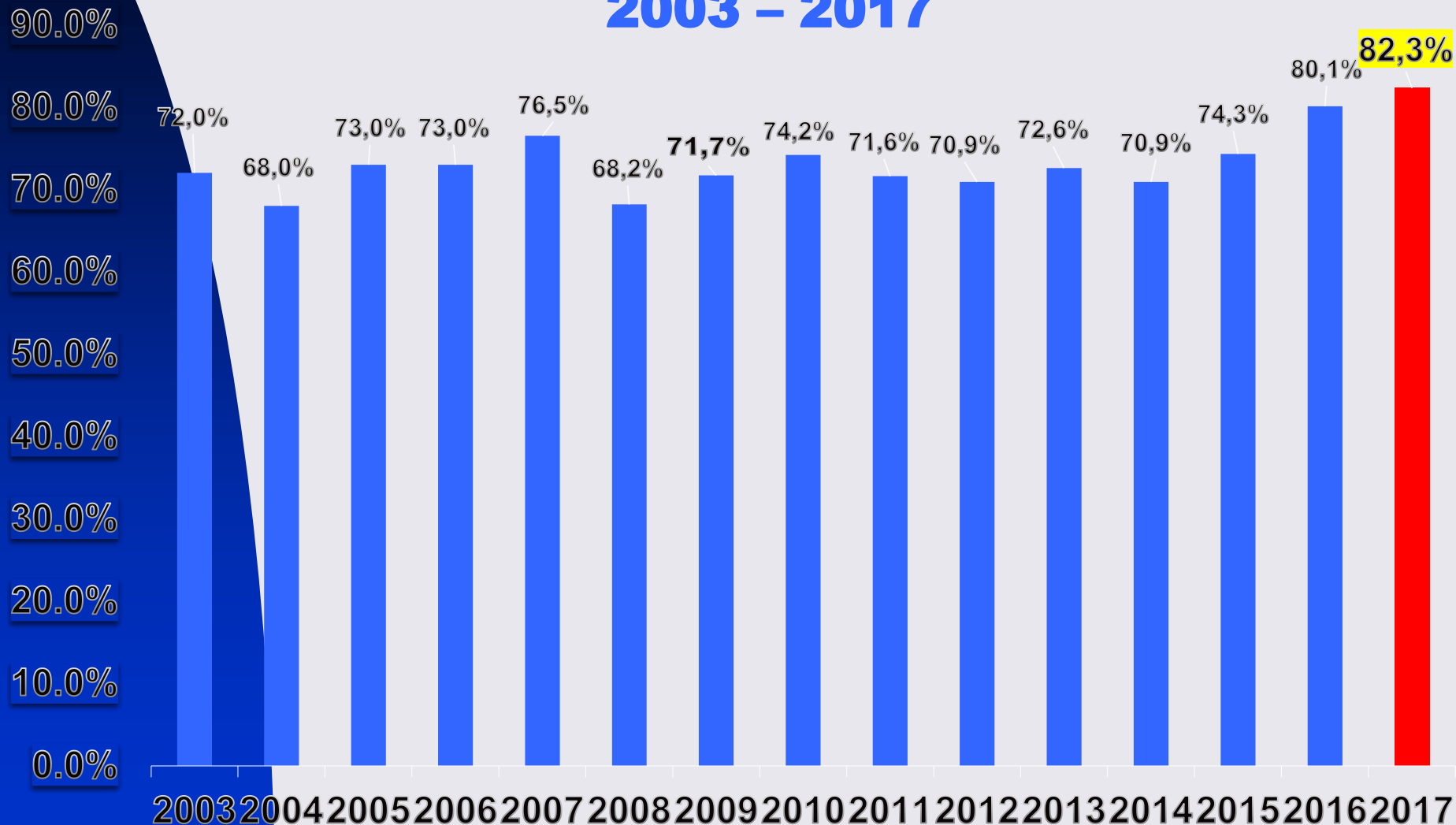


# 7<sup>è</sup> Tradition – 2003 – 2017

**La flèche indique le % 43.7**  
**Total reçu 8,409,452.00 \$**



# POURCENTAGE DES SERVICES SOUTENUS FINANCIEREMENT PAR LA 7<sup>e</sup> TRADITION – 2003 – 2017



# COÛT DU GROS LIVRE

	Année	Prix Original	Prix ajusté selon l'Inflation avril 2017
Première édition 	1939	\$3.50	\$61.34
Deuxième édition 	1955	\$4.50	\$40.90
Troisième édition 	1976	\$5.65	\$24.19
Quatrième édition 	2001	\$6.00	\$8.25

- Pour les quatre dernières diapositives, un gros merci à
- David M. Morris C.P.A.
- Administrateur Classe A
- Trésorier Bureau des Services généraux



**Merci de votre  
participation!**

